
MAIRIE DE CHERONNAC

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 13 FEVRIER 2021 à 10 h 00

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils souhaitent que la séance se déroule à huis clos. Les membres du conseil votent à l'unanimité le huis clos.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un dossier qui a été adressé au secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Rochechouart. Ce dossier établi par un habitant de la commune, concerne essentiellement le projet d'implantation d'éoliennes.

Après présentation et discussion sur chaque point de ce dossier, le conseil municipal à l'unanimité a soutenu Monsieur le Maire dans toutes ses actions et l'autorise à donner une réponse argumentée au secrétaire général de la Sous-Préfecture et de fournir aux journaux un article listant les diverses réponses validées par les membres du conseil municipal.

A Chéronnac, le 16 février 2021
Le Maire,
Raymond VOUZELLAUD.